



**L'ESSENTIEL**

## L'Essentiel / Table des Matières

En tout premier, bienvenue ! Ce document a été conçu pour vous, c'est un outil pédagogique qui vous accompagnera utilement dans la compréhension et le fonctionnement de la MJC de Saix.

Il s'agit à la fois d'un guide pratique mais aussi d'un référentiel pour mieux appréhender la structure ainsi que ses activités.

- 1 Education populaire
- 2 Mot du Conseil d'Administration
- 3 Notre histoire et nos valeurs
- 4 MJC de Saix en détails
- 5 Instances
- 6 Commissions et Personnel
- 7 Domaines d'activités et Actions
- 8 Financement
- 9 Bénévolat



Vous souhaitez nous contacter ou nous écrire ? Rien de plus simple, nous sommes joignables par courriel à l'adresse **accueil@mjc-saix.fr** ou bien par courrier postal à l'adresse suivante :

**MJC de Saix, 1 allée de Boussac, 81710 SAÏX**

# L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Inséparable de la **question de la citoyenneté**, vaste par l'étendue des champs qu'elle recouvre, moderne **par son évolution permanente**, l'éducation populaire **est toujours d'actualité**.



Elle a fait et fait encore l'objet d'innombrables définitions qui se croisent et se superposent. Une multitude d'ouvrages lui sont consacrés la plaçant au centre des grandes questions de société.



L'éducation populaire s'appuie sur un principe fondamental : **permettre l'accès du plus grand nombre au savoir et à la culture** pour former des citoyens responsables et actifs.



L'éducation populaire considère l'éducation de tous comme la condition de l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Cette forme d'éducation permet d'apprendre en dehors des cadres institutionnels habituels que sont l'école et la famille. Elle reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer tout au long de la vie.

Empreinte d'humanisme, **elle défend une société fraternelle** et de progrès. Elle s'exerce dans de nombreux domaines touchant l'éducation, la culture, la jeunesse, les sciences, l'écologie, l'environnement...



À partir du Front Populaire et surtout au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'éducation populaire connaîtra un fort développement. Elle contribuera au travers d'une multitude de mouvements associatifs à la construction de nouvelles formes d'engagement éducatif, à la promotion de pédagogies nouvelles, à la naissance d'activités sociales et culturelles.



Elle aura une **fonction de reconstruction de la vie sociale**. À la Libération, de nombreux mouvements vont se constituer, tels les MJC, les Francas, les Foyers ruraux, Peuple et culture, Léo Lagrange... qui viendront rejoindre des organisations déjà existantes telles que les CEMEA et la Ligue de l'enseignement créée par Jean Macé en 1866.

# LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saïx n'est pas uniquement un organe administratif. Au sein de cette instance – base de toute association – les membres participent activement au fonctionnement de la Maison; les décisions qu'ils prennent sont réfléchies et discutées.

Les réunions sont régulièrement suivies par les administrateurs très impliqués et motivés qui ont pour seul but la bonne marche de l'association.

L'ambiance y est conviviale, voire amicale, et si parfois les discussions peuvent être vives, elles permettent un fonctionnement démocratique qui donne du sens à l'engagement.

La réussite de notre MJC est le reflet de l'engagement de chaque administrateur et de l'implication sans faille de nos professionnels.



Local Culture  
**Solidarité**  
**Citoyenneté**  
Animation  
**Jeunesse** Activité

# NOTRE HISTOIRE

Dès 1945, l'ouverture d'un « Foyer des jeunes » posait les bases de la MJC, grâce à la volonté de bénévoles engagés sur l'Education Populaire. Déclarée officiellement le 30 Novembre 1947, installée dans une baraque « Adrian » à la sortie du village, la Maison des Jeunes avait pour but principal de rassembler la jeunesse saïxole, de pratiquer des activités, et d'être un lieu de culture pour tout le village.

En 1959, les administrateurs décident de construire le bâtiment existant. Puis les équipes successives le réaménageront au fil des années et des évolutions de la société.

## Aujourd'hui

Aujourd'hui, la MJC de Saïx participe au développement local, est force de proposition et œuvre pour l'intérêt général, en partenariat avec les collectivités et les associations locales et la Communauté Sor et Agoût.

Tout cela n'est possible que grâce à l'implication des bénévoles qui mettent tout en œuvre pour entretenir les locaux, toujours propriété de l'association, pour créer du lien, donner du sens à leur engagement et contribuer au « Vivre ensemble ».

## La Professionnalisation

C'est aussi grâce à une direction professionnalisée depuis 2004, qui lui apporte une aide importante dans la recherche de financements et dans la gestion quotidienne des multiples activités qu'elle propose, que la MJC peut offrir au plus grand nombre une action culturelle de qualité et réaliser des actions en faveur de la jeunesse. C'est ainsi qu'elle poursuit sans relâche sa vocation d'éducation populaire.

***Et ça continue !***

Jusqu'à aujourd'hui, la MJC de SAIX n'a cessé de se développer, de prospérer, avec l'aide de salariés et bénévoles compétents, volontaires et dévoués.

# NOTRE VOCATION, NOS VALEURS

La MJC de Saix est une association d'éducation populaire qui anime et gère un équipement au profit des habitants de la commune et du territoire. Sa vocation est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.



## Ouverture

### A tous

La MJC est ouverte à tous, sans discrimination. Elle est respectueuse des convictions personnelles mais s'interdit toute attache avec un parti politique ou une confession.

Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines.



## Lien Social

### POUR tous

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la commune.

Elle favorise le transfert des expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.



## Partenaire

### AVEC tous

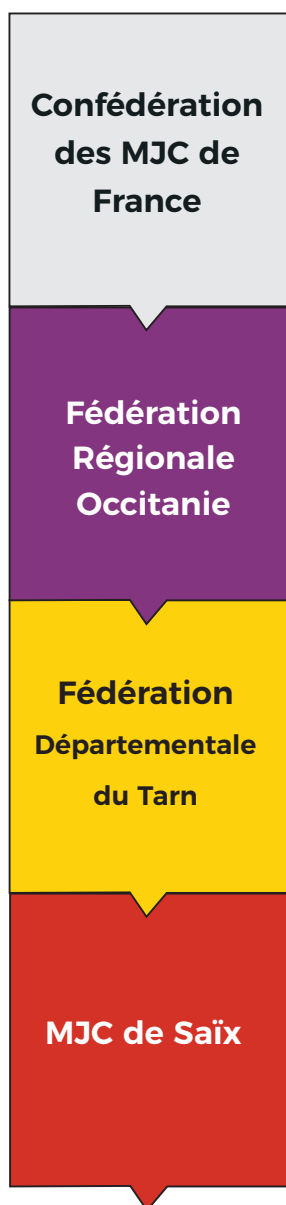
Elle agit en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elle est force de proposition, œuvrant pour l'intérêt général et agit comme un lieu de médiation sociale.

# Comment fonctionne la MJC ?

## Au cœur du fonctionnement de la MJC de Saïx, on retrouve les statuts associatifs régis par la loi 1901

Les statuts sont le socle démocratique d'une association, la MJC de Saïx n'y déroge pas. Ils fixent les modes de fonctionnement de façon claire et précise et définissent les rôles des dirigeants et des organes de décision. C'est le document qui fera référence en cas de litige dans le fonctionnement de la MJC. Adoptés par l'Assemblée Générale, ils s'imposent à tous les membres. Les statuts sont accompagnés d'un règlement intérieur.



### Instance nationale qui regroupe les Fédérations Régionales.

Elle représente le réseau au niveau national et international. Son rôle est d'assurer la coordination et l'animation entre les associations membres et de garantir la vie statutaire et réglementaire des Unions et Fédérations Régionales et la vocation du réseau.

### Instance officielle des MJC, elle en est l'échelon essentiel.

Elle assure l'affiliation, participe à la création, au développement des MJC et veille au respect des règles de fonctionnement démocratique des associations affiliées.

### Organisme d'animation et de coordination dans le département du Tarn.

Elle assure la réalisation d'une politique d'animation, le soutien et l'aide technique à l'animation, le service social et financier, la formation des bénévoles, animateurs ou administrateurs, etc. C'est le relais essentiel de la Fédération Régionale.

### Acteur du quotidien, animateur de projets et créateur de lien.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale qui répondent aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilités et une pratique citoyenne. L'action éducative des MJC, en direction et avec les jeunes, est une part importante de leurs missions.

# LES INSTANCES

## ■ Le Conseil d'Administration

C'est l'instance dirigeante de l'association. Les administrateurs sont élus à l'Assemblée Générale.

Lieu de réflexion, de proposition et de décision, il fixe les orientations en lien avec le projet associatif de la MJC.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de la MJC dans le cadre des statuts.

Il est composé de membres de droit, de membres associés et de membres élus.

## Son rôle :

### DÉBATTRE

Force de proposition, il permet à chacun de s'exprimer et de discuter des propositions travaillées en commissions.

### DÉCIDER

Les décisions importantes liées aux travaux et investissements, à la politique générale de l'association (validation du projet associatif), à la politique tarifaire des clubs, à la programmation culturelle, sont soumises au vote et adoptées à la majorité.

### ORGANISER

Il élit chaque année les membres du bureau et vote les délégations statutaires, administratives et financières attribuées au président, au trésorier et directeur. Il organise la mise en place des commissions, et veille à la mise en œuvre du projet associatif.

- Constitue les commissions
- Garant des valeurs associatives
- Organise l'Assemblée Générale
- Les membres peuvent participer aux bureaux élargis



## ■ Le Bureau - Instance Statutaire

Le bureau est élu par le Conseil d'Administration pour un an. Il est composé d'un Président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de son adjoint(e) ainsi que d'un trésorier et de son adjoint(e). Il se réunit régulièrement à la demande du président, du trésorier ou du directeur. Il est la «permanence quotidienne» de la MJC dans le sens où il veille en étroite collaboration avec le directeur au bon fonctionnement de la MJC dans le cadre des décisions du Conseil d'Administration.

Les membres du bureau sont les interlocuteurs des élus, des institutions et des administrations, des Fédérations Départementales et Régionales des MJC.

## ■ Le Bureau Élargi - Instance Organisationnelle

Particularité de la MJC de Saïx, il est composé des membres élus du Conseil d'Administration qui souhaitent y participer. Ce n'est pas une instance décisionnaire mais une instance de veille et de réflexion qui peut émettre un avis.

En un sens, il nous semble important de préserver ce bureau élargi qui a toujours fonctionné au sein de la MJC de Saïx. Il permet à un plus grand nombre d'administrateurs d'être informé des projets en cours et de partager sur les travaux des différentes commissions.

Notre volonté est aussi de garder un temps pour aborder et débattre d'un sujet d'actualité ou de société lié à nos engagements et à nos missions. Il est nécessaire qu'à chaque bureau élargi soit préservé un temps de débat et de réflexion.

- Réunions avec les fédérations
- Réunions municipales (Mairie, Elus, etc...)
- Réunions territoriales (Communautés, etc.)
- 20 réunions de Bureau et de Bureau élargis / an

# LES COMMISSIONS

## Une organisation moderne

Le fonctionnement de la MJC en commissions permet de travailler de façon plus ciblée dans les différents domaines d'actions de la MJC.



**ADAPTÉ AU  
BÉNÉVOLAT**

**MIEUX AVANCER  
COLLECTIVEMENT**

**CHACUN SA  
SPÉCIALITÉ**

Les commissions sont de petits groupes de travail qui permettent de travailler en autonomie. Chaque commission est spécialisée et permet d'officier en petits ateliers, particulièrement adaptables aux contraintes de chacun.



## COMMISSION CULTURE ET ANIMATION LOCALE

La Commission Culture et Animation Locale élabore le programme annuel de l'ensemble des manifestations. Elle a un budget annuel dont la gestion est confiée au directeur. Le programme annuel est validé par le Conseil d'Administration. La commission est ouverte à des personnes extérieures au Conseil d'Administration, sous réserve qu'elles soient adhérentes à la MJC.

**10**
**20 000€**
**18**

Nombre de réunions annuelles réalisées par la commission Culture et Animation Locale.

Budget annuel de la Commission Culture et Animation Locale.

Nombre d'évènements culturels annuel.



## COMMISSION TRAVAUX

La MJC ayant la particularité d'être propriétaire de ses locaux, cette commission veille à l'entretien régulier et anticipe les rénovations lorsqu'elles s'imposent ou nous sont imposées en tant qu'établissement accueillant du public et donc soumis à des normes et des vérifications régulières et périodiques.

**1**
**65 800€**
**25**

Agent salarié assurant l'entretien régulier ainsi que les travaux mineurs.

Coût des travaux de rénovation du bâtiment, engagés en 2013-2014

Nombre de bénévoles ayant participé aux travaux de rénovation en 2015



## COMMISSION TARIFS

Elle est chargée, chaque année, d'élaborer la politique tarifaire des clubs d'activités en fonction des éléments et bilans fournis par le trésorier et le directeur. Compte tenu que certains éléments de réflexion sont liés aux salaires des intervenants, elle revêt donc un caractère confidentiel. Cela signifie que chaque membre doit respecter une discrétion par rapport aux données chiffrées dont il a connaissance.

3

29 000€

37 €

Nombre de réunions  
annuelles réalisée par  
la commission Tarifs.

Coût annuel  
du bâtiment  
(maintenance et  
entretien journalier).

Coût/adhérent pour  
amortir les frais liés  
au bâtiment et à son  
fonctionnement.



## COMMISSION PERSONNEL

Cette commission aborde tous les éléments administratifs et juridiques liés aux contrats de travail ainsi qu'à la rémunération des salariés et des prestataires; elle revêt un caractère confidentiel. Pour préserver cette confidentialité, cette commission est composée exclusivement du président, vice-président, trésorier et directeur. La désignation de ces personnes est liée au mandat associatif voté par le CA et qui de ce fait engage leur responsabilité.

20

96 000 €

20

Nombre de salariés de  
la MJC.  
12 en CDI, les autres étant  
prestataires ou conventionnés.

Masse salariale de la  
structure.

Nombre d'animateurs  
bénévoles de la MJC.



## COMMISSION COMMUNICATION

Elle a en charge la rédaction d'un journal trimestriel et l'actualisation de la communication ainsi que la gestion du site Internet.

Pour le journal trimestriel, l'objectif est d'informer les adhérents et l'ensemble de nos partenaires sur nos activités (coup de projecteur sur un atelier, mise en place d'un stage, etc...), notre programmation culturelle, nos actions jeunesse à venir, ou présenter de façon succincte la réussite d'une manifestation.



Nombre de visites  
hebdomadaires du site  
Internet.

Nombre de mails  
hebdomadaires  
envoyés lors de nos  
communications.

Nombre de  
publications  
mensuelles « papier »  
que nous produisons.

### Les 3 Commandements des Commissions

- 1 Prendre le temps nécessaire afin d'optimiser au mieux le fonctionnement de la MJC.  
.....
- 2 Se projeter dans l'avenir pour donner du sens et de la cohérence aux projets.  
.....
- 3 Permettre à chacun de s'inscrire dans l'organisation et amener ses compétences au service du collectif.

# Le Personnel

## LE DIRECTEUR

Il est l'animateur de la structure, garant de la mise en œuvre du projet associatif en lien étroit avec les administrateurs. Responsable de l'équipement, il en assure l'organisation et coordonne les différents domaines d'activités. Il assure la gestion administrative et financière et veille aux relations avec les différents partenaires institutionnels et associatifs.

Il bénéficie d'une délégation permanente votée chaque année en Conseil d'Administration. En ce sens, sa responsabilité sur le fonctionnement global de la structure est pleine et entière. Ce salarié est mis à disposition par la Fédération Régionale des MJC Occitanie.

## L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs interviennent dans différents domaines d'activités, action jeunes, animation locale, activités destinées aux enfants, clubs d'activités...

Ils sont sous la responsabilité du directeur, ou à défaut du Conseil d'Administration, à qui ils doivent rendre compte.

## LE SECRETARIAT

Le secrétariat assure l'accueil du public, l'interface avec les animateurs et dispose d'un rôle de soutien au directeur dans la gestion administrative de la structure.

## L'EQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique a la charge de l'entretien des locaux ainsi que le rôle d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre lors des travaux de la structure.

## En chiffres



**12 CDI**  
EN 2017



**3**  
EQUIVALENTS  
TEMPS  
PLEIN



**20**  
ANIMATEURS  
BÉNÉVOLES

# LES DOMAINES D'ACTIVITES



## 48 activités dans 6 domaines

La MJC propose des activités variées dans les domaines sportif, artistique et culturel, de danses, de créations artisanales, de détente et aussi de langue. Des activités peuvent être aussi initiées sous forme de stage pour certaines.

# NOS ACTIONS

## L'action Culturelle

### La programmation culturelle

---

Les MJC ont une conception originale : la démarche artistique et l'éducation populaire sont intimement liées dans une logique de projet culturel qui associe la production, la programmation et la diffusion.

Ce domaine se caractérise par la gestion d'un lieu spécifique (salle de spectacle...) qui laisse une large place aux spectacles professionnels et aux créations et productions d'amateurs.

## L'action jeunesse

### L'action jeunes (Conventionnée CAF)

---

Par « action jeunes » on entend un ensemble d'actions diverses, que ce soit en matière de sport, de loisirs et de culture qui s'adresse spécifiquement aux jeunes âgés de 13 à 17 ans, et même au-delà pour certaines actions (comme le « Sac'Ados » et les sorties à thèmes)

Il s'agit de développer des modes de relation pour permettre aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs, de mettre en place des actions autour de l'apprentissage de la citoyenneté, des notions de droits et de devoirs.

Ces actions se composent de 3 à 4 Chantiers Loisirs/an (découpés en 1 semaine de travail et 1 semaine de Loisirs), des séjours à thèmes, des stages, l'opération « Sacs'Ados » et des sorties et activités à la journée. Cela représente plus de 55 Jeunes, 594 Journées, 4 752 heures de présence et 7 animateurs pour un budget de 52 000€.

## Les formations et stages divers

---

Concernent les MJC qui proposent des stages le plus souvent liés aux clubs d'activités ou tout autre stage quel que soit le domaine à l'exception des formations liées aux métiers de l'animation.



## Les activités à caractère social

---

Il s'agit d'activités directement mises en œuvre par la MJC et non simplement accueillies : alphabétisation, économie familiale, permanences sociales...

Justifiées par des indicateurs sociaux et économiques observés au sein du territoire de la MJC, elles relèvent généralement d'une démarche concertée avec des acteurs de l'intervention sociale.

## Les échanges internationaux

---

Ils peuvent prendre différentes formes en s'inscrivant dans le cadre des dispositifs existants : le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA), le Service Volontaire Européen (SVE), Eurodyssée...

Les échanges internationaux sont de véritables lieux d'apprentissage de la citoyenneté. Ils permettent aux jeunes l'accès à d'autres formes de compréhension du monde qui les entoure et d'élargir leur construction identitaire à d'autres espaces.

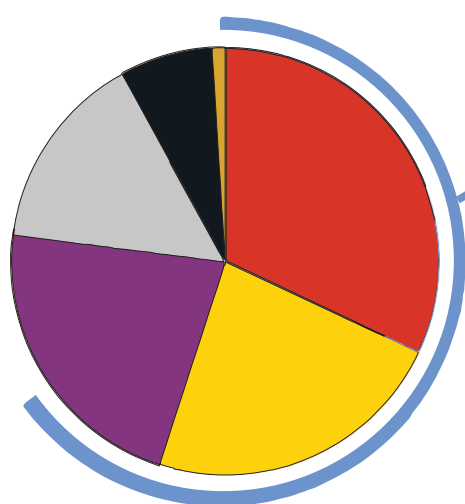
## Les activités destinées aux enfants

---

Par « action jeunes » on entend un ensemble d'actions diverses, que ce soit en matière de sports, de loisirs ou de culture qui développent l'apprentissage de la vie en collectivité et sont essentielles pour former les futurs citoyens. A travers les clubs d'activités, à partir d'expériences vécues, les enfants vont apprendre à vivre ensemble.

Dans ce domaine on privilégie des relations suivies et un accueil attentif des familles, une formation accrue des animateurs, des méthodes pédagogiques actives et innovantes.

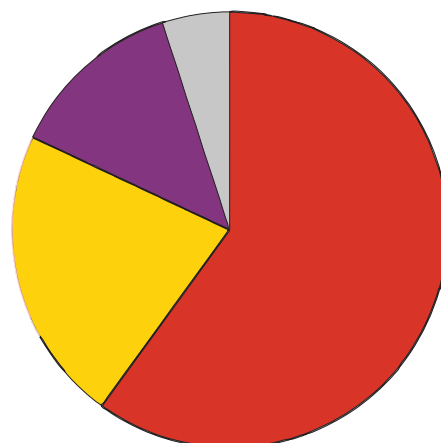
# FINANCEMENT



Depuis quelques années, le budget est supérieur à 300 000 €. L'auto-financement de la structure représente 65% de cette enveloppe.

CHARGES		
<span style="color: red;">■</span>	Frais de personnel	32 %
<span style="color: yellow;">■</span>	Charges courantes	23 %
<span style="color: purple;">■</span>	Mise à disposition	22 %
<span style="color: gray;">■</span>	Frais de fonctionnement	15 %
<span style="color: black;">■</span>	Provisions	7 %
<span style="color: orange;">■</span>	Impôts	1 %

PRODUITS		
<span style="color: red;">■</span>	Cotisations	60 %
<span style="color: yellow;">■</span>	Mise à disposition	22 %
<span style="color: purple;">■</span>	Subventions	13 %
<span style="color: gray;">■</span>	Produits courants	5 %



## DES EPREUVES D'EQUILIBRES FACE AUX CONTRAINTES

Depuis quelques années, la MJC de Saix a dû s'adapter à l'augmentation de différentes charges liées aux frais de fonctionnement (augmentation assurance, fluides et cotisations), ainsi qu'à de nouvelles dispositions en faveur des salariés (mutuelles, convention collective)

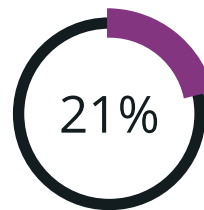
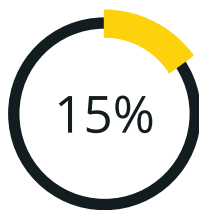
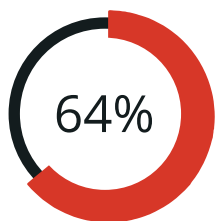
Face à ces augmentations la MJC a anticipé pour assurer encore aujourd'hui un coût stable des activités afin d'impacter le moins possible nos adhérents.

Coût moyen d'une activité	pour 34 cours	par heure
Avec animateur salarié	<b>154,82 €</b>	<b>4,30 €</b>
Avec animateur bénévole	<b>51,83 €</b>	<b>1,44 €</b>

# LE BENEVOLAT

## 3.85 Equivalents Temps Plein

Pour la saison 2016-2017, le travail des bénévoles a représenté 78 645 € charges comprises soit 3,85 Equivalents Temps Plein.



### PÉDAGOGIE

4500 heures

- Animation des ateliers
- Stages

### ADMINISTRATIF

1000 heures

- Conseil d'Administration
- Bureau
- Commission
- Site Internet

### ENTRETIEN & ANIMATION

1500 heures

- Entretien et réparations diverses
- Commissions
- Organisation des manifestations

## L'engagement bénévole

- 1 Chaque bénévole s'investit selon ses disponibilités et ses capacités.
- 2 Le bénévole rejoint une équipe soudée, engagée et disponible.
- 3 Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Que serait la vie  
sans les associations ?

## NOUS CONTACTER



MJC de Saix  
1 Allée de Boussac,  
81710 Saix



E-mail : [accueil@mjc-saix.fr](mailto:accueil@mjc-saix.fr)



05 63 74 82 29

[WWW.MJC-SAIX.FR](http://WWW.MJC-SAIX.FR)